

Travail et dialyse, un sérieux défi

LE MONDE SCIENCE ET TECHNO | 04.05.2015 à 17h23 |

Par **Pascale Santi** ([/journaliste/pascale-santi/](#))

C'est la double peine pour les personnes touchées par une maladie des reins (2 à 3 millions de personnes en France). Leur pathologie a d'importantes conséquences sur leur travail. Les résultats de [deux enquêtes présentées par l'association Renaloo](#)

(<http://www.renaloo.com/actualites2/les-dernieres-actualites-liste/1343-travailler-avec-la-dialyse-ou-la-greffe-un-defi-les-resultats-d-une-grande-enquete>) jeudi 30 avril, l'une quantitative auprès de 1 566 patients âgés de 25 à 65 ans, et l'autre [qualitative](#)

(<http://www.renaloo.com/images/stories/documents/enquetes-travail/rapport%20enquête%20qualitative%20travail%20ressources%20et%20IRT.pdf>), sont accablants. La première a été réalisée avec le soutien de l'Agence de la biomédecine. La seconde a été dirigée par le sociologue Christian Baudelot, Yvanie Caillé et Sylvie Mercier (tous trois de l'association Renaloo), avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et de la Direction générale de la santé.

Si plus de 80 % de la population générale âgée de 25 à 65 ans a un emploi, le taux d'activité s'écroule lorsque les reins ne fonctionnent plus. Seuls 17,4 % des patients dialysés qui n'ont pas – ou pas encore – eu accès à la greffe ont un travail. L'enquête montre que les chances de garder son emploi s'amenuisent au fil des mois et des années en dialyse. La greffe est, elle, associée à une meilleure insertion sociale, puisque 51 % des patients qui ont été greffés après une période de dialyse ont un travail, et 58 % des très rares patients qui ont pu être greffés sans passer par la dialyse exercent une activité professionnelle. Aujourd'hui, 71 000 patients environ sont traités par dialyse (38 000) ou transplantation rénale (33 000). L'impact de la dialyse sur la qualité de vie a déjà été montré dans plusieurs enquêtes, notamment le [Bulletin épidémiologique hebdomadaire du 23 décembre 2014](#) (<http://www.invs.sante.fr/beh/2014/37-38/index.html>).

Des revenus inférieurs

Dialysées ou greffées, les personnes malades perçoivent des revenus inférieurs à ceux de la population générale ; 66 % des patients dialysés et 44 % des greffés perçoivent moins de 1 100 euros par mois. Les maladies rénales et les difficultés de maintien dans l'emploi associées sont donc des facteurs majeurs d'appauvrissement, pointe l'association Renaloo. Il ressort aussi que les moins diplômés sont plus nombreux à être exclus par le marché du travail. La maladie accroît les inégalités sociales. « *L'exclusion de la sphère du travail est d'autant plus douloureuse que le travail aide aussi à faire face au chaos engendré par la maladie. Reprendre le travail après un arrêt est une motivation et un vecteur d'espoir car la maladie isole* », insiste Yvanie Caillé.

Renaloo ne limite pas son combat aux insuffisants rénaux. En France, le

taux d'activité des personnes vivant avec une maladie chronique évolutive est d'environ 35 %. Il est inférieur à celui de l'ensemble des personnes en situation de handicap (44 %). « *Le tiers des personnes absentes de leur travail pour maladie ne le sont pas parce qu'elles sont malades, mais parce que leur travail ne permet pas leur traitement* », affirme Dominique Baradat, ergonomiste et chargée de mission à

tion des conditions de travail
d'Aquitaine.

Maintien dans l'emploi

L'association Renaloo formule donc des propositions pour aider les malades chroniques à travailler, et faire en sorte que le maintien dans l'emploi soit une priorité du soin, ce qui n'est que rarement le cas. Pour les maladies rénales en particulier, Renaloo rappelle que l'accès à la greffe doit être une priorité, sans avoir à passer par la dialyse. En outre, un bilan social et professionnel doit être fait, afin notamment de mieux faire connaître les dispositifs sociaux existants, par exemple l'indemnité compensatrice de perte de salaire de l'Assurance maladie. La situation des travailleurs indépendants, vulnérables en cas de maladie, devrait également être facilitée.

Autre priorité, assouplir les horaires des centres de dialyses. Certains malades sont contraints de faire leur dialyse de nuit pour pouvoir « assurer » la journée. « *Certaines régions n'ont pas ou plus de centres de dialyses de nuit ou de soirée, car ils ferment. En région parisienne, un seul centre de nuit offre treize places et... une longue liste d'attente* », constate-t-elle. Lou Kapikian, jeune malade, a raconté [son parcours dans un livre, *Les Reins cassés*](#) ([/sciences/article/2015/03/31/le-recit-des-reins-casses_4606686_1650684.html#HSa2AlFwFMTrajdE.99](#)) (Seuil, mars 2015), dans lequel elle regrette qu'aucun de ses interlocuteurs du centre de dialyse ne l'ait encouragée à travailler ou à reprendre ses études.

S'il existe peu d'études en France, les travaux convergent, que ce soit outre-Manche, outre-Atlantique, au Brésil, en Australie, en Allemagne, note Christian Baudelot : un faible statut socio-économique est associé à une incidence accrue des pathologies rénales, un traitement par dialyse inadéquat, un accès réduit à la greffe, etc. Il y a du chemin à faire.